

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# MUNITIONS DE PETIT CALIBRE : LA FRANCE RECONSTITUE UNE FILIÈRE SOUVERAINE AVEC FN BROWNING GROUP

HERSTAL - PARIS, JUILLET 16, 2026



Retenu par la Direction générale de l'armement (DGA) et le Ministère des Armées dans le cadre de l'appel d'offres « Munitions de Petit Calibre » (MPC), le groupe FN Browning est chargé de réimplanter sur le sol national une production souveraine de munitions militaires de petit calibre.

Le Ministère des Armées a annoncé ce jour la sélection, au terme de l'appel d'offres MPC conduit par la DGA, du groupe FN Browning pour reconstituer en France une capacité souveraine de production de munitions de petit calibre.

Cette décision marque une étape déterminante : elle rend à la France la maîtrise nationale d'une production stratégique essentielle à l'autonomie de ses forces armées.

Le contrat qui lie FN Browning à la DGA s'étend sur 15 ans. Son objet est de garantir l'autonomie stratégique de la France pour la production des munitions de calibre 5.56 et 7.62 mm. L'entreprise produira chaque année plusieurs dizaines de millions de munitions, avec une cadence ajustable en fonction de l'évolution des besoins nationaux.

## Une implantation et une chaîne de valeur ancrées en France

L'usine d'assemblage sera construite dans la Drôme, à Clérieux, sur un site de fabrication

d'amorces, actuellement exploité par une des sociétés détenue par FN Browning.

La répartition des investissements illustre l'équilibre du partenariat au service de la souveraineté :

- FN Browning réalise l'ensemble des investissements d'infrastructures, de personnel et de formation, ainsi que le transfert de technologie ;
- La DGA réalise les investissements mobiliers, en particulier l'achat des machines de production, dont elle demeurera propriétaire au terme des 15 années du contrat.



## THEO FRANCKEN MINISTRE DE LA DÉFENSE

Depuis mon entrée en fonction, je n'ai cessé de répéter que la Belgique ne souhaite pas se contenter d'être un simple client de l'industrie française de la défense. Nous voulons être un véritable partenaire, et que nos entreprises bénéficient d'une part équitable des retombées économiques générées par notre coopération en matière de défense. En attribuant ce contrat à FN Browning, la France fait le choix d'une qualité de niveau mondial, d'un savoir-faire industriel éprouvé et d'un partenaire européen fiable. C'est une victoire pour la France, pour FN Browning et pour une base industrielle européenne de défense plus forte et plus résiliente.

La mise en place complète des moyens de production sur le territoire national s'effectuera sur une durée de trois ans, jusqu'à l'atteinte de la pleine capacité industrielle.

### Une souveraineté consolidée

Par sa structure, ce projet établit l'autonomie stratégique de la France, sa souveraineté industrielle et sa maîtrise durable d'une capacité de production de munitions de petit calibre. Mis en œuvre conjointement par des entreprises françaises et belges, il honore également la coopération militaire entre les deux pays.

L'offre portée par FN Browning réunit ainsi les savoir-faire humains, techniques et technologiques de trois entreprises détenues par le groupe dont FN Herstal qui fabrique des munitions militaires depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et constitue une référence mondiale du secteur ; elle a notamment contribué à l'élaboration des standards OTAN pour les calibres 5.56 et 7.62 mm.



**PIERRE-YVES JEHOLET**  
**VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE DE**  
**L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DU**  
**NUMÉRIQUE, DE L'EMPLOI ET DE LA**  
**FORMATION**

Ce contrat est un signal fort : lorsqu'un grand pays comme la France veut reconstruire une filière stratégique, il fait confiance à l'expertise de FN Browning. C'est une fierté pour la Wallonie et une démonstration que nos champions industriels ont toute leur place dans la construction d'une Europe plus forte, plus souveraine et mieux préparée aux défis de sécurité de demain.



**JULIEN COMPÈRE**  
**CEO DE FN BROWNING GROUP**

Notre groupe FN Browning se réjouit d'accompagner la DGA dans la reconstitution en France d'une capacité souveraine de production de munitions militaires de petit calibre. Cette réindustrialisation, portée par la coopération entre des entreprises françaises et belges, illustre la complémentarité et la nécessaire coopération des industries de défense européennes au profit de notre dynamisme industriel et de notre sécurité collective.

Une garantie de double approvisionnement assurera par ailleurs la continuité et la résilience de la chaîne de production. L'approvisionnement en poudres sera notamment assuré par Eurenco, leader européen des matériaux énergétiques détenu par la France.

### À propos de FN Browning Group

FN Browning Group est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions de premier ordre pour la défense, la sécurité, la chasse et le tir sportif. Détenu par une entité de l'État fédéral belge (Région wallonne), FN Browning Group est un acteur industriel dans neuf pays de l'OTAN et six états membres de l'Union européenne. Le groupe emploie 4 100 personnes et opère plus de vingt sites de production à travers le monde.

En France, FN Browning Group emploie 500 personnes, réparties sur cinq sites industriels.